



PRÉFET DE LA DRÔME

Direction départementale des
territoires

**COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE
DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ**

DDT 26/SATR/PAPUPA

Dossier suivi par :
Remy VANSANTVLIET

SCDSA

remy.vansantvliet@equipement-
agriculture.gouv.fr

Réunion du lundi 25 avril 2016

RAPPORT D'ETUDE DU DOSSIER

Textes de référence

Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 111-7 à L. 111-8-4 et les articles R. 111-18 à R. 111-19-47 ;
Arrêté du 8 décembre 2014 ;
Arrêté du 15 décembre 2014 ;
Arrêté du 27 avril 2015 ;

DOSSIER Ad'ap N° AA 026 038 16 0 0001

Demandeur : Commune de BEAUMONT-MONTEUX représenté(e) par M SENECLAUZE Bruno
Adresse du demandeur : 1 Place de la mairie 26600 BEAUMONT MONTEUX

Description de l'Ad'ap

Périmètre : Sur un seul département
Nombre d'années demandées : 3
Coût global (euros) : 11120
Nombre de bâtiments : 7 ERP, 1 IOP

Motivation

- sur l'Ad'ap : Favorable
Absence de justificatif de dépôt tardif
Projet stratégique ok
Planification financière équilibrée (5120,1000,5000) Délibération ok

En conséquence, je propose un avis favorable à la réalisation de cet Agenda d'accessibilité programmée.

A VALENCE, le lundi 25 avril 2016
Pour le Préfet
L'instructeur
VANSANTVLIET Rémy